

PRÉFET DE L'AIN

CABINET DU PRÉFET  
DIRECTION DES SÉCURITÉS  
BUREAU DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Affaire suivie par : Jérémy TESTA

Tél. : 04 74 32 59 55

Courriel : [jeremy.testa@ain.gouv.fr](mailto:jeremy.testa@ain.gouv.fr)

Bourg-en-Bresse, le 12 décembre 2018

**Posture urgence attentat**

**Note d'information**



Sur instruction du ministre de l'Intérieur, l'ensemble du territoire national est placé au niveau « vigipirate - urgence attentat ».

Ce niveau est atteint pour la première fois en France depuis l'actualisation du plan Vigipirate en décembre 2016. Ce niveau est activé pour une vigilance et une protection maximum en cas de menace imminente d'un acte terroriste ou à la suite immédiate d'un acte de terroriste.

Il permet :

- le **renforcement des mesures permanentes**. Ainsi, les mesures activées dans la posture « automne 2018 - printemps 2019 » restent actives et doivent être impérativement renforcées ;
- l'**instauration de mesures de protection ciblée** notamment sur l'ensemble des **marchés de Noël du département, sur les lieux de rassemblements notamment de voie publique** (pour vous aider, un guide est disponible en téléchargement sous <http://www.ain.gouv.fr/guide-d-organisation-des-evenements-rassemblant-du-a1367.html>) et au sein **des grands magasins et des centres commerciaux du département** ;
- une **communication adaptée et partagée** par chaque acteur du plan Vigipirate dont les administrations et les collectivités territoriales sont des acteurs clés. Cette diffusion de l'information consolidée doit notamment être réalisée au travers du compte Twitter du ministère de l'Intérieur, dédié à l'alerte et l'information des populations en cas de crise : @Beauvau\_Alerte et du site internet du ministère de l'Intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr/>

Je vous demande de prendre en compte les mesures de sécurité à déployer et de relayer systématiquement les mesures de communication gouvernementale portant sur le comportement à adopter face à la menace terroriste en cours.

Le logo du niveau "urgence attentat" est à déployer massivement pendant sa période d'activation.

Je vous demande également de m'informer de l'intégralité des mesures qu'il vous appartient de prendre sur la boîte électronique suivante : [pref-contact-sidpc@ain.gouv.fr](mailto:pref-contact-sidpc@ain.gouv.fr)

Le préfet,

**Signé : Arnaud COCHET**

DESTINATAIRES :

- Madame et Messieurs les sous-préfets
- Monsieur le directeur de la direction départementale de la cohésion sociale
- Monsieur le directeur de la direction départementale des territoires
- Monsieur le directeur de la direction départementale de la protection des populations
- Monsieur le président du Conseil départemental
- Mesdames et Messieurs les maires de l'Ain
- Mesdames et Messieurs les présidents des établissements publics de coopération intercommunale
- Messieurs les représentants des autorités culturelles de l'Ain
- Messieurs les représentants des chambres consulaires de l'Ain

POUR INFORMATION :

- Madame la directrice de la délégation départementale de l'Ain de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
- Madame la direction de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur le directeur de l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Madame la colonelle, commandant le groupement de gendarmerie départemental
- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique
- Monsieur le directeur départemental de la police aux frontières
- Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Monsieur le chef de la division de l'Ain, direction régionale des douanes et des droits indirects